

**Règlement**  
**Course à pied, sur route, chronométrée avec classement**

**Art 1 - Organisation et partenariat**

La Corrida de SAINT-MEMMIE est organisée par SOLIDARITÉ - ENFANTS du VIETNAM, association à but non lucratif, ci-après désignée comme « l'organisateur », dont l'objet est de promouvoir la solidarité envers les enfants déshérités du Vietnam (N° W511001524)

Un partenariat a été mis en place avec :

- le COCAA (Club Olympique Champagne Argonne Athlétisme) pour les inscriptions et le chronométrage des épreuves
- la Ville de SAINT-MEMMIE pour l'accueil et la logistique des épreuves
- le Département de la Marne, les écoles de SAINT-MEMMIE et les collèges de la ville de CHÂLONS-en-CHAMPAGNE

**Art 2 - L'épreuve**

L'épreuve aura lieu le dimanche 18 octobre 2026 sur la commune de Saint-Memmie.

**Cette manifestation propose 3 courses :**

- Départ à 10h : course de 7,5 km, personnes nées en 2010 et avant pour les licencié(e)s et le non licencié(e)s, **sur présentation du PPS (parcours de prévention santé) en cours de validité disponible sur le site de la FFA.**
- Départ à 11h00 : 3 km pour les adolescents de 12 à 15 ans (*minimes et benjamins*), ouvert aux licenciés et non licenciés.
- Départ à 11h30 : 1 km pour les 7 à 11 ans (*Éveils et Poussins*).

Départs devant la Mairie de St Memmie, avenue Le Corbusier et arrivées avenue Jacques SIMON.

**Art 3 - Inscription**

En raison du parcours les courses ne sont pas ouvertes aux handisports

- **Le droit d'engagement est fixé à 12€ pour la course de 7,5 km, 5 € pour les 3 km.**

Les inscriptions se feront en ligne, sur le site du COCAA : [www.cocaaathle.com](http://www.cocaaathle.com) ; elles seront closes le samedi 17 octobre à 20H.

Les inscriptions seront possibles la veille de la course chez notre partenaire Running Conseil de 11h à 12h et de 14h30 à 16h30 ainsi que le jour de la course, avec un supplément de 3 € par inscription, et seront closes ½ heure avant le départ de chaque course.

Le dossier d'inscription se compose :

- du bulletin d'inscription
- de la photocopie de la licence FFA en cours de validité au jour de la course, ou du PPS
- du règlement par virement pour les inscriptions en ligne, ou bien par chèque ou espèces le jour de la course.
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone

La liste des engagés, présente sur le site du COCAA vaut confirmation d'inscription.

Tout dossier incomplet sera rejeté, et les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur.

Les dossiers réceptionnés après la clôture des inscriptions ne seront pas renvoyés et les chèques seront détruits ; les virements ne seront pas renvoyés et resteront acquis à l'organisateur.

Toute inscription est ferme et définitive, et ne pourra faire l'objet d'un remboursement, sous quelque motif que ce soit.

**Tout engagement est personnel.**

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le dossard devra être entièrement lisible et sur l'avant du coureur lors de la course.

**Art 4 - Dossards**

Les dossards seront remis le samedi 17 octobre chez notre partenaire Running Conseil de 11h à 12h et de 14h30 à 16h30 ainsi que le jour de la course sur présentation d'une pièce d'identité.

**Pensez à apporter vos épingles !!!**

**Art 5 - Assurances**

Responsabilité civile : l'organisateur est couvert par une police souscrite auprès de AXA (contrat N° 10272341904). Tout participant peut souscrire une assurance individuelle accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance attachée à leur licence ; il incombe aux autres participants, non licenciés, de s'assurer à titre personnel.

**Art 6 - Annulation**

En cas d'annulation de la course, pour cas de force majeure, et/ou un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement ne sera effectué, et aucune indemnité ne sera versée.

**Art 7 - Droit à l'image**

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser les images, fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de leur participation le jour de la manifestation, sur lesquelles ils pourraient apparaître, et ce pour une durée de 5 ans.

**Art 8 - Accompagnement**

Tout accompagnateur est strictement interdit pendant la course.

**Art 9 - Récompenses : PRÉSENCE OBLIGATOIRE**

Récompenses non cumulables

Grille des prix :

- Remise de médailles aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes et aux premier(es) de chaque catégorie.

**Art 10 - tirage au sort à l'issue du protocole des récompenses**

**Art 11 - Conditions générales**

Les participants s'engagent à ne pas porter plainte contre l'organisateur en cas de chute, d'accident matériel ou corporel.

La participation à l'événement entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

**Nous vous souhaitons une bonne course !**

Imprimé par nos soins - ©Adobe Stock

9<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION

**CORRIDA  
DE ST-MEMMIE**



INSCRIPTION  
EN LIGNE

JE COURS POUR  
LES ENFANTS  
DU VIETNAM



**18 OCTOBRE 2026**

**7,5 KM >>> 10H00**

**3 KM >>> 11H00**

**1 KM >>> 11H30**



**Renseignements et inscription en ligne : <https://cocaa-chalons-athle.fr>**

**@asevdalal**



## Nos partenaires



SOLIDARITÉ  
ENFANTS du VIETNAM

## Bulletin d'inscription Corrida de St-Memmie 18 octobre 2026 à partir de 10h

Réservé à  
l'organisation

N° de dossard

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

CP ..... Commune .....

Tél. .... E-mail .....

Pour les licencié(e)s :

N° de licence

Fédération : FFA ☐

FSCF\* ☐

FSGT\* ☐

UFOLEP\* ☐

\* Mention athlétisme obligatoire + photocopie de la licence en cours de validité

Pour les non licencié(e)s :

Présentation du PPS.

Participe à la course :

- 10h00 ☐ 7,5 km à partir de 16 ans : 12 € (+ 3 € si inscription le jour de la course)
- 11h00 ☐ 3 km pour les 12-15 ans - Benjamins et minimes - Ouvert aux non licenciés : 5 €
- 11h30 ☐ 1 km pour les moins de 12 ans - Gratuit

Par la présente inscription, j'ai pris connaissance du règlement complet de la course.

J'ai pris connaissance du fait qu'il convenait de m'assurer personnellement.

J'autorise l'organisation à utiliser mon droit à l'image dans le cadre de la CORRIDA de St-Memmie 2026 et de l'ASEV.

☐ Je demande expressément qu'il ne soit pas fait mention de mon nom dans les résultats paraissant sur le site internet de l'organisation, ni sur ceux de ses éventuels partenaires. Je fais mon affaire personnelle que cette même mention ne figure pas non plus sur le site de la FFA (demande sur CIL@athle.fr)

☐ Pour les enfants mineurs : j'autorise mon enfant à participer à la CORRIDA de St-Memmie 2026 (nom, prénom et signature du représentant légal).

La CORRIDA de ST-Memmie est organisée par **SOLIDARITÉ ENFANTS du VIETNAM**. Cette association récolte des fonds pour aider un orphelinat situé à Da Lat sur les hauts plateaux dans le Sud Vietnam. Les bénéfices de cette course ainsi que les dons récoltés lors des inscriptions en ligne permettront de poursuivre notre action solidaire et apporter des soins médicaux à l'orphelinat et la population.

Date : .....

Signature obligatoire :

Nom, prénom du représentant légal :

avec la participation de Patrick Domange maraîcher  
de Saint-Memmie